



Le 1^{er} janvier 2018, la gestion des entrées/sorties au gymnase va changer. La mairie a installé une gestion centralisée de plusieurs de ses gymnases dont celui que nous utilisons.

- Les accès sont gérés à distance, via les badges distribués aux clubs utilisateurs. Les créneaux étant définis, **le possesseur du badge pourra ouvrir les locaux 10 minutes avant l'heure et la porte restera ouverte jusqu'à 10 minutes après l'horaire défini.**

- **Passé cette heure** (20h40 lundi, 20h10 mercredi et vendredi), et à moins de posséder un badge, **les personnes qui se présenteront à la porte auront l'obligation de sonner pour s'identifier et se faire ouvrir.** A la sonnette se trouve une caméra qui prendra la personne en gros plan. Le surveillant (qui surveille à distance 5 gymnases en même temps) ouvrira la porte.

- Le système de surveillance du gymnase BIANCO est constitué de la manière suivante : **Une caméra à la porte, une caméra dans le hall d'entrée** (dans le coin en haut à gauche de la porte qui donne sur le gymnase), **une caméra dans le gymnase** (en haut à droite de la porte qui donne vers le couloir des vestiaires, et **une caméra dans le couloir des vestiaires** (en haut à gauche de cette même porte mais côté vestiaire).

- **Ces caméras ont une très bonne définition, couleur, et permettent d'identifier les personnes présentes**, pour peu qu'on les connaisse. Elles prennent une vue d'ensemble **sans possibilité de zoomer**, elles sont en enregistrement permanent. **Les données sont conservées 1 mois.** Seuls le directeur des sports (M. HACHELAF) et son adjoint ont le droit de les consulter, à titre consultatif uniquement si une plainte leur est rapportée. L'utilisation des images à l'encontre d'une personne filmée n'est possible

que par la police nationale dans le cadre d'une enquête qui ferait suite à un dépôt de plainte.

- Le système de **gestion permettra un comptage des personnes présentes dans le gymnase**. Ceci permettra de bien dénombrer les sorties et de s'assurer que les locaux sont bien vidés à la fin des séances. Il sera également utilisé afin de vérifier que tous les créneaux sont utilisés à leur plein rendement.
- Le poste de télégestion se situera dans le bureau du gardien du gymnase BIANCO, devenu poste de surveillance pour l'occasion.

Je vous remercie de bien vouloir prendre en compte ces données et d'adapter, dans la mesure du possible, vos horaires à ce nouveau mode de fonctionnement.

Bien entendu une période de rodage va être nécessaire, où je vous remercie de communiquer à Marine, Damien, Nicolas, Thomas ou moi-même les dysfonctionnements rencontrés afin que j'en fasse part aux services concernés.

Laurent BENARD

Président de l'AS CHELLES Volley-Ball